Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Affaires extérieures : importants projets de collaboration

Initiée en 1997, la nouvelle politique extérieure du Canton de Vaud a connu un développement probant au cours de ces dernières années : la recherche et la formation, l'essor économique, les transports et l'aménagement du territoire sont les principaux domaines des progrès réjouissants en matière de coopérations intercantonales du canton dans l'espace de la Suisse occidentale.

Le rapport 2001 du Conseil d'Etat sur la politique extérieure du Canton de Vaud détaille les diverses réalisations aux plans fédéral, cantonal, transfrontalier et européen.

Le projet Science, Vie et Société, mené conjointement par les Universités de Lausanne, Genève et de l'EPFL, le regroupement des filières de formation au sein de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), la Haute école romande de Théâtre, la réunion des promotions économiques de Vaud et Neuchâtel, le rapprochement avec celle de Genève, la promotion des biotechnologies lémaniques au sein de Bio-Alps ou celle liée au tourisme, les démarches romandes auprès du Département fédéral des transports pour garantir la qualité des transports ferroviaires sur l'axe Berne-Genève, constituent quelques-unes des avancées marquantes des coopérations extérieures du canton.

Le renouveau du fédéralisme et la conclusion d'un concordat intercantonal-cadre entre les cantons de Suisse occidentale, soulignent l'ancrage du canton au plan institutionnel en permettant aux parlements une voix au chapitre bienvenue. La percée majeure est intervenue par l'adoption par les parlements romands de la "Convention des Conventions" qui invite les parlements à participer à la négociation et au contrôle des concordats.

Les relations transfrontalières du canton, en particulier avec la France voisine, ont progressé fortement au travers des programmes Interreg et d'une participation plus étroite au Comité régional franco-genevois (CRFG). La mise en ?uvre des accords bilatéraux avec l'UE conduit à la création d'un mécanisme de suivi, en particulier dans le domaine de la main d'?uvre transfrontalière. De plus, la croissance spectaculaire du pôle international du sport à Lausanne et dans le canton a conduit le Conseil fédéral à inclure Vaud dans la politique réaménagée d'accueil des instances internationales en Suisse.

A l'échelon fédéral, l'engagement du canton s'est porté, entre autres, sur la Réforme de la péréquation financière et la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT), la politique des agglomérations esquissée par le Conseil fédéral en 2001 et le renforcement de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 avril 2002

Jean-Pierre Hocké, chef du Service des affaires extérieures, tél. 021/ 316 40 58

affaires extérieures
transparents rapport AE avril 02